

■ **Fondation de prévoyance en faveur des cadres supérieurs désignés de l'Association du Transport Aérien International (IATA)**, à Le Grand-Saconnex, route de l'Aéroport 33, c/Association du Transport Aérien International. Nouvelle fondation. Acte constitutif du: 30.05.2002. But: prémunir les cadres supérieurs de l'IATA et leurs ayants droits, aux conditions prévues par les règlements de la Fondation, contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité, du décès, des accidents et de la maladie. Administration: Conseil de Fondation. Signature collective à deux de Jeanniot Pierre, du Canada, à Trélex, président, Hutt Robert, du Canada, à Signy, secrétaire, Craw Colin, de Grande-Bretagne, à Carouge (GE), et Hébert Patricia, du Canada, à Québec, CAN, tous membres du conseil de fondation. Réviseur: DELOITTE & TOUCHE SA, succursale à Meyrin.

Journal no 5726 du 04.06.2002  
(00504120 / CH-660.1.082.002-6)